

<p>Département de la MAYENNE -----</p> <p>ARRONDISSEMENT de MAYENNE</p> <p>SIAEPAC de Fontaine Rouillée -----</p> <p>Date de la convocation 1^{er} décembre 2025 -----</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 DECEMBRE 2025</p> <p>Le onze décembre deux mil vingt-cinq, vingt heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président.</p> <p><u>Etaient présents</u> : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER DELAUNAY, RIGOUIN, RIOULT, PILLAERT, ROULLAND, COISNON, Mmes CONNEAU, MOREAU, GESLIN</p> <p><u>Etaient absents excusés</u> : Mmes BORDERIE, TERROITIN, M. LAUNAY</p> <p><u>Était absent</u> : M. LANDAIS</p>
<p>Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

REALISATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

N°2025/29


Le Comité Syndical après avoir pris connaissance des conditions particulières et générales formant le contrat établi par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine,

DECIDE, pour financer un besoin ponctuel, mais non certain, de trésorerie, Le SIAEPAC de la Fontaine Rouillée contracte auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine une ligne de Crédit à taux indexé, avec les caractéristiques suivantes :

Montant :	200 000 €
Nature de la ligne	Ouverture de crédit
Durée du financement :	12 mois
Référence de l'index :	Euribor 3 mois moyenné +
Marge :	0.40%
Date d'échéance :	26/12/2026
Frais de dossier (hors garantie) :	0 €
Garanties :	Sans Garantie
Valeur indicative actuelle (novembre 2025) :	2.043%
Commission d'engagement :	0.20 %

AUTORISE le Président à signer le contrat.

Vote : pour 12 – contre : 0 – Abstention :

<p>Envoyé en préfecture le 15/12/2025</p> <p>Reçu en préfecture le 15/12/2025</p> <p>Publié le</p> <p>ID : 053-200044576-20251215-202529-DE</p>	
---	---

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
le 15 décembre 2025.
Le Président,



Constant ALLAIN